



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Femmes-autochtones-et-police-agir-maintenant-avec-les-femmes-autochtones-et>

Femmes autochtones et police : agir maintenant avec les femmes autochtones et pour mettre fin au racisme et à la discrimination



Date de mise en ligne : mardi 29 novembre 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Coalition pour les droits des peuples autochtones au Québec donne fermement son appui aux demandes répétées de Femmes Autochtones du Québec, de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec afin que le gouvernement du Québec agisse promptement pour protéger, comme son devoir le requiert, les femmes au Québec. Plus encore, il est du devoir du gouvernement de protéger les femmes autochtones qui font face à un racisme et une discrimination systémique. « Il faut créer une enquête publique sur cette question, le gouvernement du Québec ne peut détourner les yeux plus longtemps » clame Viviane Michel, présidente de Femmes Autochtones du Québec.

La participation du Québec à l'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées ne dégage pas le gouvernement de sa responsabilité d'agir en profondeur pour assurer la sécurité des femmes autochtones vis-à-vis des corps de police. Il existe peu de garanties que l'enquête nationale couvrira de manière exhaustive les politiques et pratiques de la police. Dans un contexte où l'impunité des agresseurs et l'inadéquation du corpus juridique entourant le phénomène des agressions sexuelles sont de plus en plus décriées, l'inaction du gouvernement du Québec pour des réformes de fond en faveur de la protection des femmes victimes d'agression sexuelle envoie un message ambigu à toutes les autres femmes, qui n'oseront pas dénoncer leurs agresseurs.

Nous rappelons que le Québec est aussi assujéti au droit international des droits humains. Le rapport des Nations unies du Comité pour l'élimination de la discrimination envers les femmes est sorti ce vendredi 18 novembre et recommande explicitement à l'enquête nationale de veiller à étudier les relations des femmes autochtones avec la police, confirmant ainsi une nécessité d'action. Lors de sa dernière assemblée, le Forum permanent sur les questions autochtones a par ailleurs également recommandé que le gouvernement du Québec agisse en ce sens.

Nous avons participé aux rencontres initiées par Mesdames Édith Cloutier, directrice générale du Centre d'amitié de Val-d'Or, et de Ellen Gabriel de la communauté de Kanehsatàke et avons documenté ensemble des solutions de changement basées sur une approche de sécurisation culturelle. Nous déplorons que la demande de rencontre des quatre membres du groupe de travail avec le Premier ministre pour prendre connaissance de ces solutions ait été refusée.

« Nous tenons à exprimer notre solidarité envers les femmes autochtones de Val d'Or et du Québec qui ont trouvé le courage de témoigner et devons retrouver confiance en une justice qui leur est également accessible », dit Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. « À cette fin tout racisme et discrimination systémiques doivent disparaître de nos institutions, à commencer par les corps de police et les institutions judiciaires. »

Nous appelons la population à également démontrer sa solidarité, en signant en grand nombre la pétition présentée à l'Assemblée Nationale par Femmes Autochtones du Québec et en se joignant au rassemblement du mardi 22 novembre 18h Place-des-Arts à Montréal.

« Le gouvernement du Québec doit enfin écouter, collaborer avec les Premières Nations et agir pour un réel changement. Son inaction pour ce type de changement couvrirait l'impunité envers les violences faites aux femmes autochtones. » conclue Béatrice Vaugrante, directrice générale d'Amnistie internationale Canada francophone.

La Coalition pour les droits des peuples autochtones au Québec est un regroupement informel d'organismes

autochtones et d'organismes de la société civile, créé en 2009 de la nécessité de se regrouper afin, entre autres, de faire adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones par le Canada et le Québec, et de protéger et rendre accessibles les droits des peuples autochtones au Québec.

Amnistie internationale Canada francophone

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Centrale des Syndicats du Québec

Confédération des Syndicats Nationaux

Conseil Central Montréal Métropolitain-CSN

Fédération des Femmes du Québec

Femmes Autochtones du Québec

Front d'action populaire en réaménagement urbain FRAPRU

Ligue des droits et libertés

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec